



Démographie

Turquie : des jeunes tentés de chercher à partir...

Dans *Population & Sociétés* n° 608 de février 2023, Dilek Yildiz, Tugba Adali et Caner Özdemir analysent l'évolution de la population turque depuis la création de la république de Turquie il y a juste cent ans (octobre 1923) ⁽¹⁾. Ils s'interrogent également sur les évolutions possibles dans les décennies à venir.

La question est loin d'être anodine au regard de la situation politique de ce pays, membre de l'Otan mais pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne depuis 1999 et sans doute encore pour très longtemps... L'année 2023 est non seulement celle du 100^e anniversaire de la république de Turquie – c'est aussi celle d'une élection présidentielle et d'élections législatives dans le contexte d'un régime autoritaire au pouvoir, néanmoins fragilisé par la situation économique du pays et aussi, très récemment, par la gestion des séismes. Le régime turc est très loin des attendus démocratiques, mais son rôle dans l'immigration internationale oblige l'Union européenne à beaucoup de concessions.

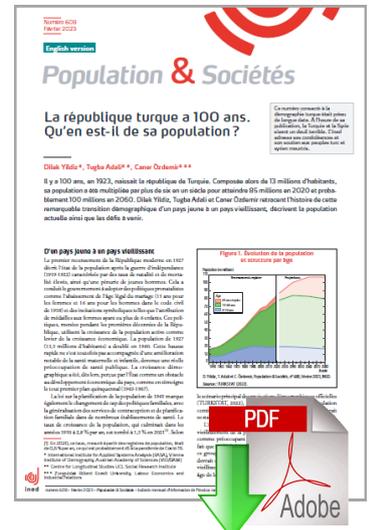
Les trois auteurs ne vont pas trop sur ce terrain politique. En termes de prospective, ils se contentent de souligner que la Turquie a vu sa population passer de 13,5 millions d'habitants en 1927 à près de 85 millions en 2021. Les premiers signes de vieillissement apparaissent, mais la Turquie peut s'appuyer sur un potentiel de plus en plus important de jeunes actifs ayant réalisé des études supérieures.

Cependant, en 2022, « 27,1 % des jeunes (15-24 ans) n'étaient ni en études ni en emploi. En outre, le chômage a atteint son plus haut niveau dans l'histoire de la république en 2020 et le taux d'emploi des femmes stagne autour de 30 % depuis des années ». Au regard de la situation économique (et politique) du pays, les auteurs considèrent que « les futures migrations entrantes et sortantes pourraient jouer un rôle majeur dans l'évolution de la structure de la population au cours des prochaines décennies ». Surtout, ils avancent une possible « augmentation de l'émigration de la population jeune et qualifiée vers les pays développés à moyen terme ».

Parallèlement, « les tendances de l'immigration, quant à elles, seront probablement façonnées par l'évolution de la situation en Afghanistan, en Syrie et au Moyen-Orient en général ». Dès lors, concluent-ils, « l'ampleur des migrations et les politiques d'intégration associées seront déterminantes pour la structure de la population turque ».

Mariages en 2021 : un rebond, après une forte chute

En 2020 et 2021, le Covid-19 et les contraintes qu'il a occasionnées ont perturbé l'organisation des mariages. En 2021, il y a eu 218 800 mariages en France : c'est 42 % de plus qu'en 2020, mais légèrement moins qu'en 2019 ⁽²⁾. Des données provisoires laissent penser que 2022 sera à nouveau une année favorable aux mariages ⁽³⁾, mais au fil des décennies,



(1) – « La république turque a 100 ans. Qu'en est-il de sa population ? » *Population & Sociétés* est une publication mensuelle de l'Institut national d'études démographiques (Ined).
 (2) – À l'exception de trois régions : l'Occitanie (+ 0,9 %), les Pays de la Loire (+ 0,7 %) et l'Île-de-France (+ 0,2 %).
 (3) – Il y aurait 244 000 mariages fin novembre 2022, sans doute avec un phénomène de rattrapage.

on observe tout de même une chute des mariages : 218 800 en 2021, mais 230 000 dans les années 2010, 280 000 dans les années 1990 et 2000.

En 2021, sur les 218 800 mariages (primo-mariages et remariages compris), 212 400 concernent des couples de conjoints de sexe différent (97 %) et 6 400 des couples de conjoints du même sexe (3 %), dont 55 % de mariages de deux femmes et 45 % de mariages de deux hommes. En 2021, les mariages entre femmes sont 11 % plus nombreux qu'en 2019, alors que les mariages entre hommes sont inférieurs de 7 %.

Pour Sylvain Papon (Insee), l'augmentation du nombre de mariages entre femmes peut sans doute s'expliquer par l'adoption de la loi, en juin 2021, étendant la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes. Le mariage, non obligatoire pour y recourir, permet néanmoins « des simplifications administratives ultérieures ».

Sylvain Papon souligne également que les personnes de 55 ans ou plus sont plus nombreuses à se marier en 2021 qu'en 2019 (49 300 personnes de 55 ans ou plus, contre 44 900). C'est uniquement vrai pour cette tranche d'âge.

Pour les couples de conjoints de sexe différent, l'âge moyen au mariage est en 2021 de 36,8 ans pour les femmes et de 39,3 ans pour les hommes. Pour les couples de conjoints du même sexe, l'âge moyen au mariage est respectivement de 37,6 ans et de 44,4 ans.

Par ailleurs, Sylvain Papon remarque qu'il y a davantage de primo-mariés en 2021 : ainsi, 83 % des femmes qui se sont mariées durant l'année se sont mariées pour la première fois, contre 81 % en 2020 et 82 % en 2019 ; pour les hommes, la part est de 82 % en 2021, contre 80 % en 2020 et 81 % en 2019.

Source : Sylvain Papon (Insee), « [Un rebond des mariages en 2021, après une forte chute en 2020](#) », *Insee Focus* n° 291 de février 2023.

Espérance de vie sans incapacité à 65 ans (2021) 12,6 ans pour les femmes et 11,3 ans pour les hommes

L'espérance de vie à la naissance ou à un âge donné est un indicateur assez bien connu, mais il existe également l'espérance de vie sans incapacité, parfois appelée espérance de vie en bonne santé.

En 2021, à 65 ans, elle est de 12,6 ans pour les femmes et de 11,3 ans pour les hommes.

Cet indicateur ne s'appuie pas sur des données objectives comme l'espérance de vie à la naissance ou à un âge donné. Il est plus qualitatif avec notamment une question posée à un échantillon de 17 000 ménages : « *Êtes-vous limité(e) depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?* »

Entre 2008 et 2021, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a augmenté de deux ans et sept mois pour les femmes et de deux ans et huit mois pour les hommes.

Elle a progressé plus vite que l'espérance de vie : pour les femmes, la part d'années sans incapacité dans l'espérance de vie est passée de 44,7 % en 2008 à 54,4 % en 2021 ; pour les hommes, de 47,7 % en 2008 à 59,3 % en 2021.

En France, en 2020, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est supérieure à la moyenne européenne : d'un an et huit mois pour les femmes et de huit mois pour les hommes. La France se classe au 5^e rang européen pour les femmes et au 10^e rang pour les hommes. Pour l'espérance de vie à 65 ans, la France occupe pourtant la première place pour les femmes et la troisième pour les hommes.

L'étude, signée Thomas Deroyon (Drees), aborde également l'espérance de vie sans incapacité à la naissance.

Source : « [L'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 12,6 ans pour les femmes et 11,3 ans pour les hommes, en 2021](#) », *Études et Résultats* n° 1258 de février 2023 (4 pages). *Études et Résultats* est une publication de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).



La pensée hebdomadaire

« En période de prospérité, la plupart des citoyens ne se soucient pas de savoir qui siège à la commission électorale ou règlemente les médias. Mais lorsque des dirigeants autoritaires se mettent à placer leurs fidèles dans ces institutions clés, à interdire des candidats populaires ou à fermer les chaînes de télévision indépendantes, ils deviennent plus curieux sur ces sujets. Les populistes autoritaires restent une menace sérieuse pour l'avenir de la démocratie libérale. Mais du Brésil à la Hongrie, la riposte démocratique a commencé. »

Yascha Mounk, politologue américain, spécialiste des populismes, « Le trou d'air des populistes », *L'Express* du 15 juillet 2021.